

GAULE
LYONNAISE

THEATRES-AMPHITHEATRES ET THEATRES RURAUX

par Michel MATTER

Au I^{er} siècle après J.-C., la Gaule se couvre de monuments destinés aux spectacles. Dans la province de Gaule Lyonnaise, les constructeurs adaptent alors le théâtre aux besoins et aux moyens financiers locaux.

La Gaule Lyonnaise ne forme ni une entité géographique ni une unité ethnique; environ 30 *civitates* — mais seules 20 d'entre elles comportent des édifices destinés aux spectacles — occupent ses régions qui s'étendent, depuis la capitale des Trois Gaules, *Lugdunum*, jusqu'à l'embouchure de la Seine — le fleuve, sur une grande partie de son cours, marque la frontière avec la Gaule Belgique et la Germanie Supérieure — et de l'extrémité des régions armoricaines aux pays de la Loire jusqu'à la source de ce fleuve. La région administrative a été créée par Auguste qui reprit, en la modifiant par endroits, la division antérieure à la conquête romaine. Mis à part quelques édifices « isolés » (Armorique, Forez), la répartition géographique des monuments des spectacles semble se concentrer dans le Nord (Normandie), le Centre et l'Ouest (de part et d'autre de la Loire) et, bien sûr, au Sud-Est, à Lyon.

Concordance
« théâtre-amphithéâtre »
« théâtre rural »

Cette province ne possède pas
un type unique de théâtre

Aux territoires que recouvre la province ne correspond pas un type unique de monument; outre des théâtres de type classique — seuls sept peuvent y être dénombrés: Autun, Lyon, Paris, Meaux, Feurs, Briord et l'Odéon de Lyon — l'on y trouve cependant la plus importante concentration de ces édifices dits « mixtes » ou qualifiés de « théâtres-amphithéâtres » — une quarantaine, dans l'état actuel de nos connaissances et de recherches archéologiques suffisantes. Indépendamment de leur type même, relevons d'emblée la remarquable densité de ces théâtres dans les bassins fluviaux: Seine et Loire avec leurs grands affluents, mais aussi sur les bords de rivières plus ou moins importantes. Parallèlement, certaines régions de Lyonnaise possèdent un théâtre qualifié de « rural » avec, en pleine campagne, outre le théâtre, un ou plusieurs temples, des thermes, parfois même un *forum*... et un habitat toujours jugé restreint ou inexistant alors que la recherche archéologique, surtout au XIX^e s., ne s'y est presque jamais intéressée. Aujourd'hui, des recherches plus méthodiques ont permis la découverte d'un habitat, groupé ou assez dispersé, sur près d'une dizaine de sites ruraux. Situés à l'écart des villes, ces « centres urbains » en milieu rural sont particulièrement nombreux en Gaule centrale, avec une nette prédominance en Lyonnaise. En outre, on constate un recouplement total entre la catégorie du « théâtre-amphithéâtre » et celle des « théâtres ruraux » et c'est là une caractéristique à souligner. Le tableau ci-dessous, pour les vingt *civitates* comportant un édifice des spectacles, en les répertoriant tous (théâtre, amphithéâtre, cirque, odéon et théâtre-amphithéâtre), indique parmi ces derniers la part de ceux qui, avec des variantes architecturales souvent très marquées, correspondent précisément à des sites ruraux.



Pour ces derniers, en plus de l'association théâtre, temple, thermes, notons — observation nouvelle — la présence d'une nécropole, qui suppose donc un habitat à proximité, alors que l'absence d'une nécropole était devenue un critère essentiel dans la classification des sites à théâtres ruraux. Plusieurs sites font déjà exception à la règle et des recherches méthodiques pourront certainement en ajouter d'autres

Deux ensembles relativement homogènes

Nous ne pouvons donner pour chaque site les descriptions architecturales, mais un relevé succinct des monuments qui y sont actuellement connus permettra de saisir l'importance de ces complexes situés hors de toute agglomération urbaine. La répartition géographique des théâtres-amphithéâtres ruraux fait ressortir deux ensembles relativement homogènes : dans le nord de la province, la Normandie compte dix sites ruraux dans quatre *civitates* (dont, aujourd'hui dans le Vexin Français, Genainville et Epiais-Rhus, dans le sud-est de la cité des Vélocasses). Un second ensemble comprend les « théâtres-amphithéâtres » du Centre : Bouzy-la-Forêt, Bonnée, Neung-sur-Beuvron et Areines (cité des Carnutes), Triguères, Montbouy et Sceaux-du-Gâtinais, important centre thermal qui se développe sous les Flaviens, dans la cité des Sénons. Un peu plus au sud-est, Arleuf, chez les Eduens, sur les contreforts du Morvan.

Dans les régions occidentales de la province sont à mentionner, chez les Cénomans, Aubigné-Racan et Oisseau-le-Petit (dont le théâtre reste à dégager) ; dans la cité des Andes, le « théâtre-amphithéâtre » de Gennes, avec une *cavea* de théâtre et une arène complète d'amphithéâtre, peut désormais être comparé à celui de Montbouy. Chez les Namnètes, deux sites ruraux : Mauves-sur-Loire et Petit-Mars.

Il reste que la fréquence de ces monuments et la relative proximité entre eux, au moins dans les régions correspondant aux deux ensembles ainsi délimités dans la province, sont particulièrement à souligner. La principale constatation nous paraît être, dans ces régions, la domination absolue du « théâtre-amphithéâtre » en milieu rural.

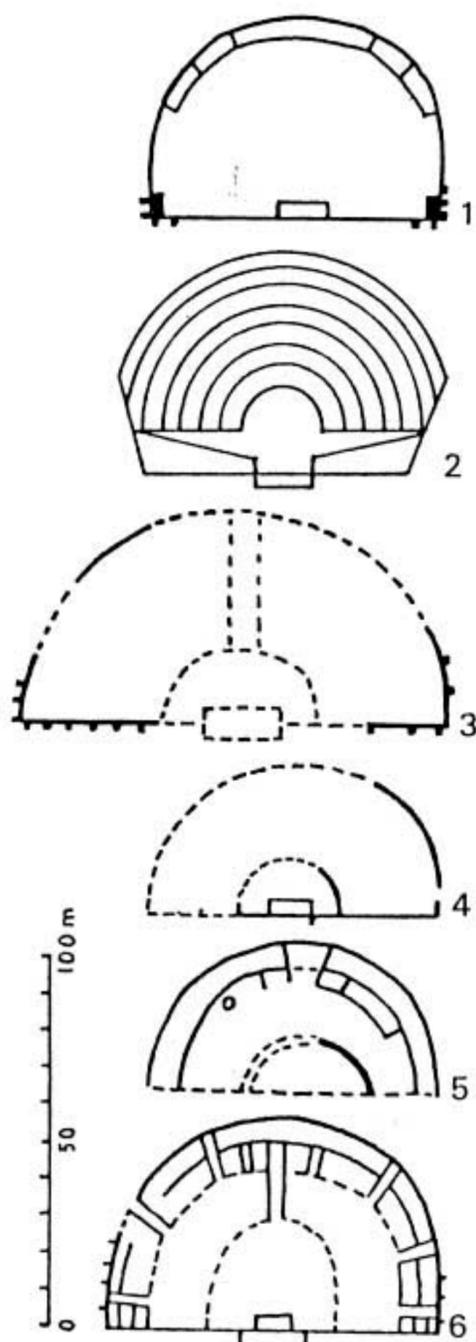
Le site de Canouville près de Fécamp, outre le théâtre (diamètre 75 m) découvert en 1977, comporte une nécropole à 300 m au sud-est du théâtre et, sur une longueur d'environ 1500 m, des vestiges de maisons témoignent d'un habitat assez important. Berthouville où a été découvert en 1830 un trésor d'argenterie gallo-romain de soixante-neuf pièces en argent, possède un théâtre au plan original, *cavea* n'atteignant pas le demi-cercle, *parodoi* déformées, bâtiment de scène à l'extérieur du mur de façade ; on y connaît aussi un (ou deux ?) temples et une zone d'habitat. Au sud-est d'Evreux, le site du Vieil-Evreux regroupe un théâtre, un vaste complexe cultuel de 3 temples, des thermes et des vestiges sans doute de maisons. A Pîtres, le théâtre est situé à 40 m seulement d'un important ensemble thermal ; une nécropole y est fouillée depuis 1975.

Le site de Genainville est particulièrement significatif ; bien que le théâtre soit encore peu fouillé, il est associé à un temple — construit sur un *fanum* gaulois — et un nymphée, auxquels le reliait une voie dallée, et des thermes ; il constitue l'exemple parfait d'un ensemble monumental en site rural, autour d'un sanctuaire de source ; des prospections ont révélé l'existence de *villae* autour du site. Les sculptures mises au jour au nymphée (parmi les-

quelles le bas-relief d'une divinité assise avec, à ses pieds, un enfant et à côté d'elle une nymphe), témoignent de la particulière richesse de la décoration des monuments. A une vingtaine de kilomètres à vol d'oiseau à l'est de Genainville, un autre complexe monumental de ce type a été repéré à Epiais-Rhus (10 km au nord de Pontoise) où sont connus un théâtre, des thermes (?), un ou plusieurs temples, un *forum*, des structures d'habitat et une très vaste nécropole.

Dans la cité des Meldes, Châteaubateau (près de Provins) — qui, actuellement, est le seul site rural — possède un théâtre situé entre deux ensembles de vestiges identifiés comme étant des quartiers d'habitations et à proximité d'un grand sanctuaire. Dans la cité des Carnutes et des Sénons, les théâtres et les sites ruraux de Bouzy-la-Forêt, Bonnée (thermes [?], nécropole), Sceaux-du-Gâtinais, Triguères (un temple, des thermes, trois *fana* et où sont connues maintenant des tombes appartenant peut-être à une nécropole gallo-romaine) et Montbouy avec thermes, temple, *fanum* (?) ont été judicieusement étudiés par F. Dumasy, qui a pris en compte aussi leur implantation : présence d'un cours d'eau ou d'une source, proximité des sites entre eux, distance par rapport aux frontières et aux chefs-lieux des *civitates*. Cependant, cette variété d'analyses et l'originalité des modes d'organisation de chaque site rendent difficile une interprétation globale.

Des photographies aériennes récentes du théâtre d'Areines ont permis d'en modifier le plan ; contrairement à celui connu jusqu'à présent, l'édifice aurait une arène complète ainsi que des *parodoi* (?). On connaît encore sur le site un temple, des thermes et plusieurs tombes d'une nécropole romaine incomplètement

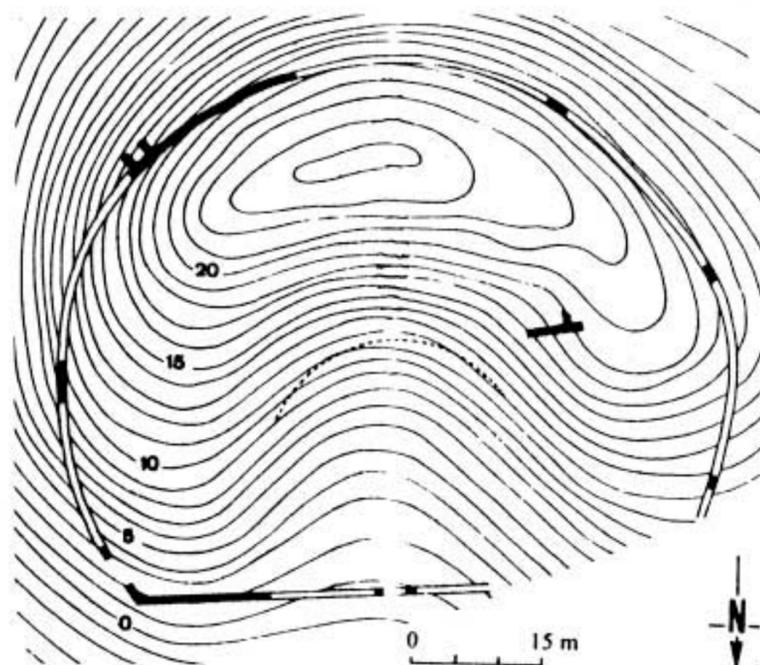
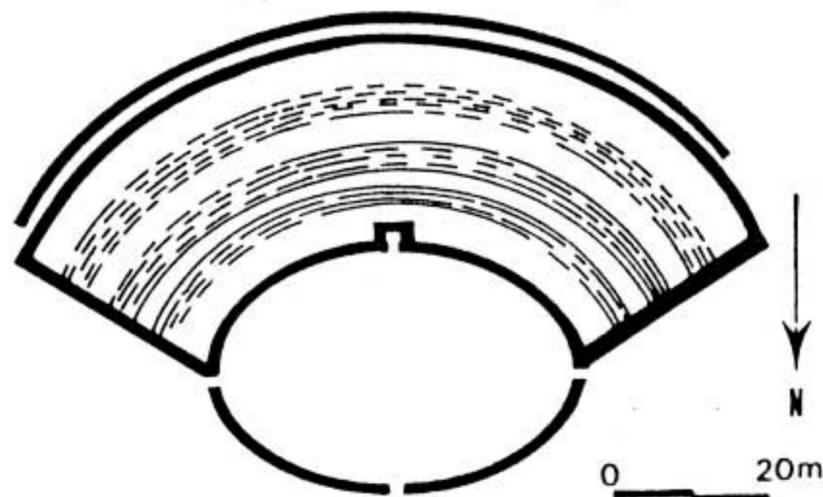


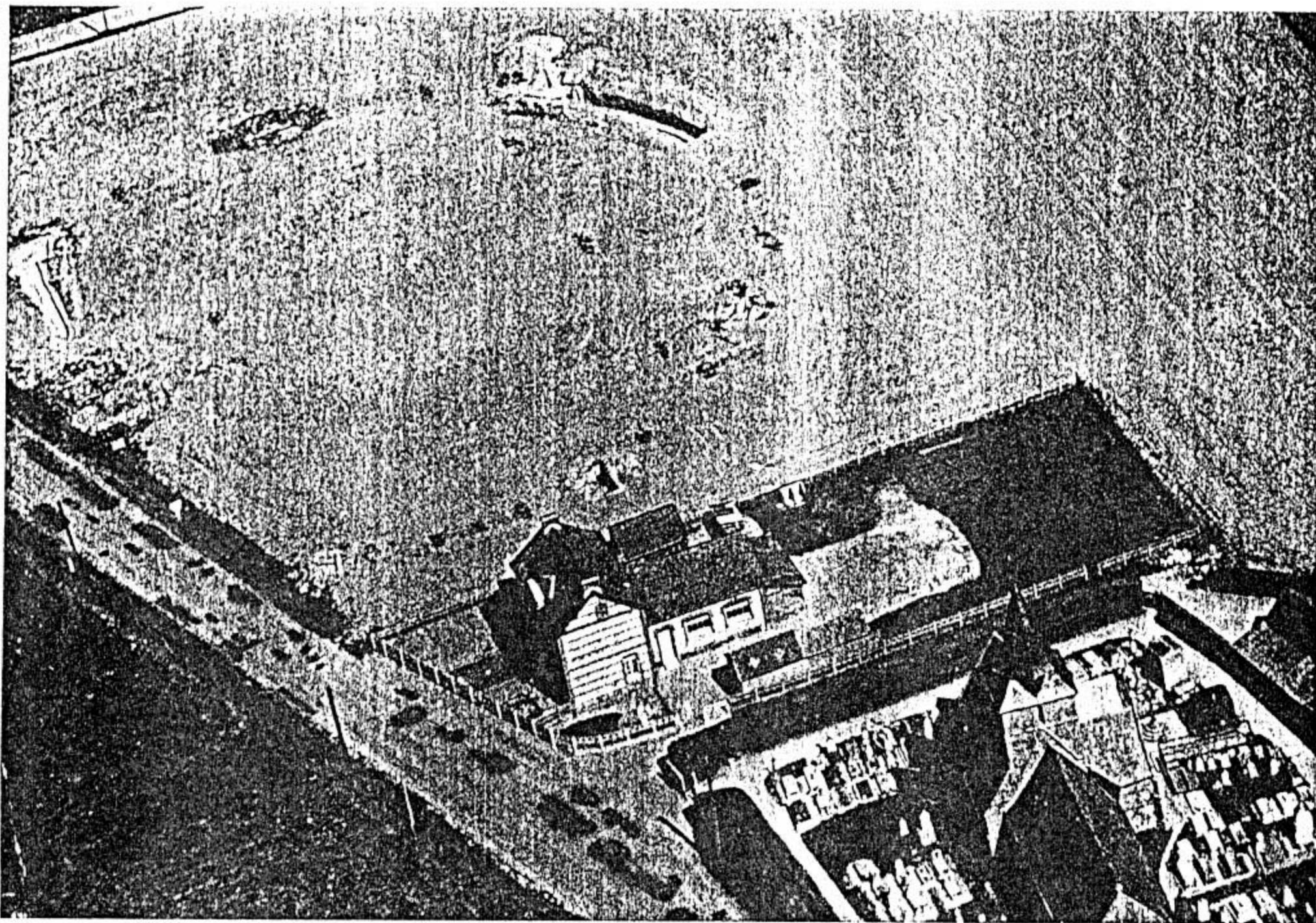
Théâtres gallo-romains du département de l'Eure

1. Arnières-sur-Iton. D'après Bonnin.
2. Berthouville. D'après Babelon.
3. Noyers-sur-Andelys. D'après Coutil.
4. Lyons-la-Forêt.
5. Pîtres. D'après Coutil.
6. Vieil-Evreux. D'après Bonnin.

A droite
Plan du théâtre de Montbouy.
D'après Grenier.

Plan du théâtre de Canouville.





fouillée. Aubigné-Racan et Oisseau-le-Petit, dans la cité des Cénomans, sont deux sites ruraux possédant chacun un important complexe monumental — mais seul le premier est bien connu, où à quelques dizaines de mètres du théâtre a été mise au jour une vaste place rectangulaire (70 × 20 m) jouxtée de part et d'autre de bâtiments ayant servi, semble-t-il, à des activités de marché ; l'ensemble est interprété comme étant un *forum* ; on connaît aussi à Aubigné un temple (à 100 m au sud du théâtre) et des thermes.

Le site d'Oisseau-le-Petit (Sarthe) groupe lui aussi une remarquable densité de monuments ; ainsi, en plus du théâtre, y a-t-on repéré à la fin du XIX^e s. les vestiges de trois temples, des thermes, un *fanum*, peut-être une zone d'habitat, et une nécropole romaine.

Une simplification architecturale très marquée

Tous ces théâtres implantés en milieu rural ont en commun une simplification architecturale très marquée par rapport au modèle romain, mais leur taille n'en est presque jamais affectée. Ces sites ruraux, qui n'ont jamais donné naissance à des agglomérations, ne sont pourtant plus exclusivement à considérer comme des lieux fréquentés seulement lors de pèlerinages ou de rencontres ponctuelles par des populations extérieures ; des vestiges parfois importants, ainsi que nous l'avons observé, prouvent

l'existence d'un habitat — et sur le terrain l'archéologie doit considérer ce fait sous un jour nouveau. Souvent les sites attestent une occupation gauloise ou même préhistorique et la continuité de l'occupation jusqu'au Haut Moyen Age — plusieurs cas connus en Normandie et dans l'Orléanais —, malgré les abandons à la fin du IV^e-début V^e s., témoigneraient plutôt en faveur d'une occupation continue aussi à l'époque romaine.

Dès le courant du I^{er} s., la Gaule se couvre de monuments destinés aux spectacles. En Narbonnaise, théâtres et amphithéâtres imitent le « modèle » italien classique à un point tel, que dans cette province « l'étude de l'architecture produit une impression à la fois d'admiration et de découragement ; tout apparaît romain et l'on vient à se dire qu'il n'y a pas d'architecture gallo-romaine. Théâtre et amphithéâtre ne sont que de beaux édifices romains ». En Gaule Chevelue, au contraire, et particulièrement en Lyonnaise, les constructeurs innovent en adaptant les édifices aux besoins et aux possibilités financières locales des populations ; ainsi, dans les chefs-lieux des cités, les *vici* et jusque dans ces sites ruraux éloignés des agglomérations, se crée, entre Seine et Loire, un type de monument qui se démarque à tel point du théâtre et de l'amphithéâtre classiques — souvent pour combiner les deux en un édifice unique — que presque chacun, en dépit de quelques constantes typologiques, constitue à lui seul un monument original.

Canouville. Vue aérienne du théâtre pendant la fouille, prise du sud-ouest. Photo J. Le Maho.